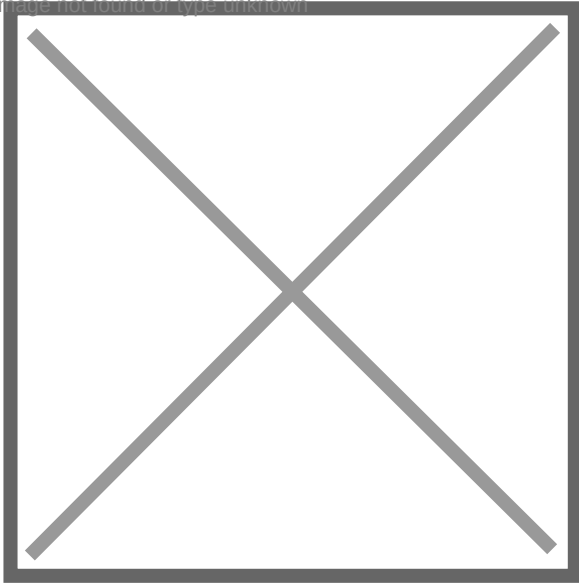


Image not found or type unknown



Procédure et suite d un inventaire

Par **kerbors**, le **18/01/2017** à **14:11**

Bonjour,
Suite au décès de mon père ma belle mere a fait faire un inventaire chiffré objet par objet par le notaire des objets et meubles.
Si aucun des héritiers ne désire un objet ou meuble, est- ce cela va etre vendu aux enchères?
et si pas de vente aux enchères que deviennent les objets et les meubles?
Merci de la réponse
Cordialement